

paroles de collégiens

# Ah ! les ados et Facebook...

Les 3<sup>e</sup> du collège George-Sand, à Châtellerault, clôturent leur année journalistique dans nos colonnes par un sujet sur le monstre d'Internet. Décapant !

**F**acebook, ce site créé le 4 février 2004, regroupe aujourd'hui plus de 500 millions d'utilisateurs et rien que 17,2 millions juste en France en avril 2010. Au début de la création, n'y avaient accès que les élèves de Harvard.

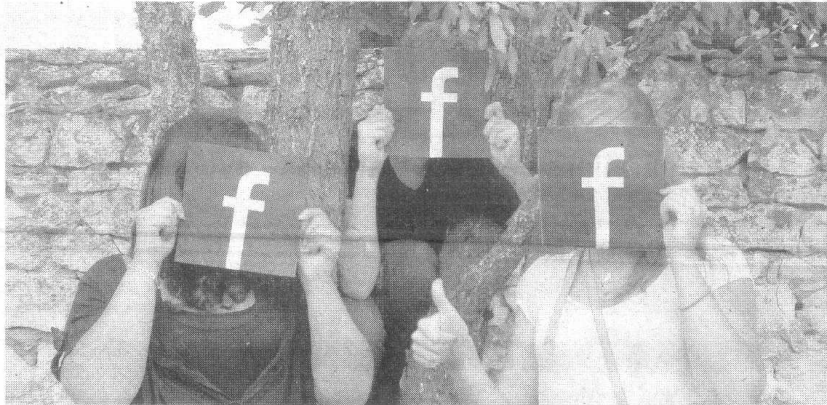
De nos jours, il est devenu public, n'importe quelle personne peut s'inscrire n'importe où dans le monde, à partir du moment où on a 13 ans. Souvent, des enfants plus petits mentent sur leur âge pour pouvoir se créer cette page qui les fascine tant.

Mais pourtant, il n'y a rien d'exceptionnel sur cette page ! Certes, on retrouve des amis que l'on a perdus de vue juste en tapant leurs noms et leurs prénoms : cela nous sert à savoir ce qu'ils sont devenus, s'ils sont mariés ou non, s'ils ont eu des enfants...

Mais sous cette page, formidable pour certains, ce cache souvent des faux amis, ce site peut être plus facile d'accès pour les pédophiles pour rencontrer des jeunes car ils se font passer pour des jeunes hommes ou des jeunes filles. Certains veulent avoir un maximum d'amis pour faire croire qu'ils ont une certaine popularité alors que, sur 800 amis, par exemple, ils n'en connaissent qu'une centaine, même pas : quelle utilité d'en avoir autant ?

Les informations tirées de Facebook peuvent être utilisées contre vous, vendues lors de vos entretiens d'embauche ou lorsque vous souhaitez trouver un travail. Faites attention, bloquez vos informations, elles peuvent être retournées contre vous.

**Alex, Mazarine, Julie**  
Personnellement, j'aime ce site puisqu'on peut parler « on line » avec nos amis, partager des photos et des vidéos, retrouver des amis d'enfance grâce à leur nom et prénom, se



J'ai des milliers d'amis : ce sont les amis des amis des amis des amis de mes amis...

rapprocher de personnes que l'on côtoie tous les jours, mettre des commentaires et regarder le profil de nos amis. Mais je dois avouer qu'il y a des points négatifs : en effet, Facebook menace votre vie privée. Tout d'abord, les e-mail que le site nous envoie à chaque action qu'un internaute effectue sur votre profil : cela peut très vite bloquer votre boîte e-mail.

Ensuite, Facebook est gênant, parfois, par exemple : une connaissance que vous préféreriez éviter vous a repéré sur le ré-

seau. Si vous n'acceptez pas la demande d'ami, elle le saura grâce à l'e-mail qui lui parviendra par la suite.

De plus, votre profil fournit de nombreux détails sur votre vie privée, sur vos amis, vos goûts, votre relation sentimentale... Pensez à votre futur employeur, famille ou parents qui ne manqueront pas de regarder avec curiosité tous ces détails.

**Alexandre**  
Les facebookeurs dévoilent toute leur vie sur ce site à la portée de tous ! Personnelle-

ment, ma vie privée... Elle reste privée ! Je suis sur Facebook, mais je reste très vigilante pour empêcher toute intrusion, je ne veux en aucun cas retrouver ma photo ailleurs, ni me retrouver dans les galeries photos des autres. Mais beaucoup ne sont pas attentifs, les options par défaut tendent largement vers le public, ce qui est risqué car beaucoup acceptent n'importe qui ! Après tout, il y a un proverbe qui dit : « Les amis de mes amis sont mes amis »... Facebook connaît le proverbe !

Et puis, les jeux et test sur Facebook, c'est marrant, mais... Test : « Es-tu belle ? » « Oui. » (M'a-t-on vue ?). La date de ta mort aussi ! Ha ha ha ! (pour info, je vais mourir dans 2 ans). Certains, parmi nous, disent avoir plus de 800 amis, et en connaître 100, et ne pas trouver l'intérêt de sécuriser leurs photos, ni leur mur ! Ils veulent que tout le monde les voie !

D'autres disent avoir une centaine d'amis et les connaître tous, les voir souvent parce que la plupart sont de vrais amis. Ceux-là sécurisent tout : leur profil, leurs photos ainsi que leurs infos !

**Hanène**

## à chaud

### Je ne partage pas ma vie sur Internet

Cette rencontre ne m'a pas appris beaucoup, étant donné que je savais qu'il fallait se méfier sur Internet, que nos informations personnelles doivent rester personnelles. Je ne partage pas ma vie sur Internet, (Facebook, twitter, etc.). Je trouve ça un peu inutile, et dangereux d'étaler sa vie devant n'importe qui. Nos amis, on les voit tous les jours, pas besoin d'autres amis que je ne verrai jamais.

Je n'aime pas me laisser prendre en photo par n'importe qui : je ne peux pas savoir où la photo va

par la suite, et ça m'angoisse. Il y a le droit à l'image : moi, je ne prends pas les gens en photo sans leur autorisation et, inversement, je n'aime pas qu'on me prenne en photo sans me demander mon avis. En plus, beaucoup se moquent de la réaction des autres, ne se rendent pas compte de l'impact de la diffusion d'une photo non autorisée. Après une plainte, beaucoup de problèmes peuvent survenir.

**Hanène**

## aller plus loin

### Internet et ses risques : prévention en milieu scolaire

En février dernier, le capitaine Martineau et un de ses collègues sont intervenus au collège George-Sand auprès des élèves dans le but de faire le point sur les risques qu'encourent les jeunes internautes.  
**Combien d'élèves utilisent les nouvelles technologies ?**  
Un débat s'est mis en place afin de faire des statistiques des personnes utilisant un blog, Facebook, un téléphone portable, Youtube, etc. Sur 26 élèves présents le jour où nous avons réalisé ce reportage, 19 ont un ordinateur avec internet, 17 ont un téléphone portable, 14 ont Facebook, 2 ont un blog et 13

affirment avoir déjà insulté quelqu'un sur le net. La moyenne d'âge des utilisateurs est de 12 ans. Nous avons tout d'abord évoqué les utilisations des nouvelles technologies qui constituent des délits :  
> L'acquisition de photos et (ou) audio ou vidéo représentant des élèves dans la cour, aux toilettes, aux vestiaires, une bagarre entre élèves, des professeurs dans la cours, en salle de classe.  
> La publication : par mms-sms, sur internet, face book, blog, par e-mail etc...  
**Injure : insulte, menaces, moquerie de camarade, personne chargée d'une mission publique :**

**que dit la loi face à ce contenu ? Quelle punition prévoit la loi ?**  
Comme la diffamation, l'injure peut constituer un délit ou une contravention selon les conditions dans lesquelles elle est proférée, et peut être passible de peine de prison ou d'amende. En particulier, la gravité des sanctions varie selon qu'elle est publique ou non, qu'elle est ou non précédée de provocations de la part de la personne injuriée, et selon la qualité de la personne à laquelle elle s'adresse, selon qu'il s'agit d'un particulier, d'un fonctionnaire public ou d'une institution, par exemple. L'injure crée automatiquement un

préjudice à l'encontre de la personne injuriée, cependant son montant est souvent difficile à évaluer. Une injure publique est réprimée par la loi de 1881 (article 33), qui la punit d'une amende de 12.000 euros. Le code pénal (article R.621-2) fait de l'injure non publique une contravention de la première classe, soumise à une amende de 38 euros.  
**Hanène et Alexandre**  
La rédaction du Torchon.com, journal en ligne de la classe média du collège George-Sand de Châtellerault.

## mots d'ados

### T'as pas Facebook : t'es pas à la page...

> **Jofrey** : Je n'ai pas de Facebook. Je ne suis pas sociable. Si les gens ne viennent pas vers moi, je n'irai pas vers eux. Mon frère, lui, en a un : il est très sociable. Il publie ses photos. Je trouve Facebook sans intérêt et dangereux. Je déteste le principe de la discussion instantanée.

> **Alex** : Ne pas avoir de Facebook, c'est ne pas être à la page. Au début, je trouvais débile ce principe de Facebook, mais je me suis quand même créé une page... Pour essayer.

> **Lukas** : Par contre, la langue française est malmenée, sur Facebook ! Elle y est tellement modifiée que, parfois, ça fait peur ! On écrit en abrégé : mais, au lieu d'écrire QIQ pour « quelqu'un », on va écrire « KLK ». Les pseudos utilisés, notamment, par les sixièmes, sont débiles. Les filles de sixième, par exemple, demandent à leurs copines : « Tu m'aimes ? Moi, oui ». Elles se racontent leur vie, alors qu'elles se sont vues toute la journée au collège...

> **François** : Certains racontent leur vie, sur Facebook, ça m'agace. « Je déprime. » « Je vais manger, là. » « Je vais me coucher. » On s'en fiche !

> **K.** : Moi, j'utilise Facebook pour draguer... J'invite des belles filles, sur photos, sur mon Facebook ! Ce sont des inconnues. Plus tard, peut-être que je les rencontrerai. Plus tard, j'irai peut-être voir les amis de Facebook que je ne connais pas... Je dialogue avec une Anglaise, grâce à Google Traduction. Je publie des photos, je montre ma vie, je me rends intéressant. Ce qui est amusant, c'est que je plais, sur Facebook : j'ai plein d'amis qui cliquent sur « j'aime » à la moindre de mes phrases, même les plus débiles que je poste. Je m'amuse à en poster qui sont des citations que je prends sur un site, et tout le monde croit que c'est de moi... Par exemple : « Les idées, c'est comme les enfants, c'est bien d'en avoir, mais il faut les élever ! ». Ma mère a un Facebook, mais je ne l'ai pas dans mes amis, sinon, elle espionnerait ce que je fais !

> **A.** : A 45 ans, avoir un Facebook, alors qu'on est marié, installé, c'est abuser... Je ne vois pas ce que les adultes font sur Facebook... A part espionner leurs enfants !  
> **K.** : Sur Facebook, on peut mentir, se faire passer pour qui on n'est pas. On peut mentir sur notre lieu de naissance. Je me suis amusé à écrire que je suis né à Fukushima : un internaute m'a répondu « Toutes mes condoléances. ». C'était amusant. Il m'a cru.